



Prairie Claudel
88150 Thaon-les-Vosges
Tél : 03 29 31 64 98
contact@jdc-thaon.fr

JARDINS DE COCAGNE

Cultivons la solidarité

DEMANDE D'ADHESION POUR 2024

J'opte pour la formule **Panier Simple**.

Je m'engage à prendre mon panier simple de légume chaque semaine. Ces paniers sont distribués sur 50 semaines.

Lors de mes congés ou d'une absence, je m'engage à prévenir Claire ou le service administratif des Jardins (soit par mail ou téléphone), si je ne souhaite pas récupérer mon panier. A mon retour, il sera compensé par un panier familial.

Si j'oublie de prévenir de mon absence, le panier sera comptabilisé et non doublé à votre retour.

Autorisation de prélèvement sur salaire :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal.....VILLE.....

Portable :

Adresse Mail :

Certifie autoriser par la présente, l'Association Jardins de Cocagne de Thaon-les-Vosges, à prélever sur mon salaire les paniers de légumes.

Le montant du prélèvement mensuel est de 20 euros.

Je conserve cependant, à tout moment, le droit de dénoncer cette autorisation.

Fait à Thaon les Vosges le

Signature